

L'Économiste

Franc-Parleur

Qui aime bien, châtie bien! Qui bene amat, bene castigat.

VOLUME VII—No. 2

Journal de combat et de critique.

Québec, vendredi, 17 juin 1921

LE NUMERO: CINQ SOUS
PAR AN \$2.00
EN VILLE \$2.50

Raoul Renault Directeur

L'IMPRIMERIE NATIONALE,
317, rue St-Joseph.
TEL. 3554; RES. 3517

Une Injure au Sacré-Coeur De Cruelles Vérités Les Compagnies par Actions

Nous n'avons pu retenir un mouvement d'étonnement en jetant un coup d'oeil sur l'Abbrégé Historique du Règne du Sacré-Coeur dans la Province de Québec, publié sous les auspices des RR. PP. de Saint-Sauveur et imprimé à l'Action Catholique.

Cette publication, de la façon qu'elle a été faite, mérite une sévère mais nécessaire critique.

Publié avec la permission des Supérieurs des Oblats, visé par le censeur des livres et revêtu du *Nihil obstat*, portant l'imprimatur de S. E. le cardinal Bégin, et renfermant des bénédictions du vénérable archevêque de Québec et de Mgr Roy, en ouvrant ce volume dont le titre nous laissait entrevoir une oeuvre de piété, on est loin de s'attendre à y trouver au-delà de 600 annonces dans 160 pages.

La bonne foi des autorités ecclésiastiques a sûrement été surprise par les promoteurs de cette entreprise commerciale, qui a du rapporter un fort montant, car on chargeait \$100.00 de la page, parée que jamais on aurait obtenu l'imprimatur ni les bénédictions épiscopales pour une oeuvre de ce genre-là.

Il n'aurait pas été respectueux, ni même décent, pour un laïque d'oser entreprendre une publication de ce genre sous l'aile protectrice du Sacré-Coeur.

Le peuple vénère le Sacré-Coeur. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à assister aux inoubliables manifestations de foi qui se font tous les ans dans la plupart de nos paroisses, mais surtout à Québec où des milliers de personnes participent à la procession et se consacrent au Coeur de Jésus. Cependant, si l'on veut battre monnaie aussi vulgairement au nom du Sacré-Coeur, cette dévotion qui a pris des proportions imposantes, subira fatalement un ralentissement d'ardeur, de foi, de dévouement et de sincérité.

A Saint-Sauveur, cette dévotion a pris une tournure qui sent trop le mercantilisme. Et c'est malheureux.

Dans cet album que l'on vient de distribuer les quelques lignes qui nous parlent du Sacré-Coeur sont submergées par un océan d'annonces, de réclames de toutes sortes. Et quelles annonces.

Pratiquement tous les vendeurs de boisson ont été sollicités et tous ont annoncé. Les annonces de la bière Champlain et des marchands d'alcools suivants se pressent dans ces pages: Cie d'Agences Européennes, Adjudant Drouin, Arthur Julien, Louis Mercier & Cie, Chs. S. Riverrin et, *the last but not the least*, A. Toussaint & Cie, avec portraits en médaillons des propriétaires de cet établissement.

Nous n'hésitons pas à dire que l'on a fait une sanglante injure au Sacré-Coeur en brandissant son étendard pour battre monnaie, et que l'on a, ce qui est plus grave, fait une nouvelle blessure à son Coeur saignant en acceptant les annonces des marchands d'alcools.

Il n'y a rien de neuf sur la dévotion au Sacré-Coeur, dans ce volume. Ce n'est, en partie, qu'une reproduction de la brochure de M. l'abbé E. Gouin, intitulée: *Le Règne Social du Sacré-Coeur*. Cette brochure renferme des erreurs. La dévotion au Sacré-Coeur a été implantée au pays par les Jésuites. Il y a plusieurs années, le Père Pichon, jésuite, pendant une retraite qu'il prêchait, avait recommandé d'une façon toute particulière la dévotion au Sacré-Coeur.

Au point de vue typographique ce volume laisse beaucoup à désirer.

Le portrait de Sa Sainteté Benoit XV est relégué sur la deuxième page de la couverture. Il n'a probablement pas payé son annonce, c'est pour cela qu'irrévérencieusement on l'a placé à cet endroit.

MM. Nap. Bédard et Adjudant Pouliot montent la garde devant l'église Saint-Jean-Baptiste. Le portrait du Rév. P. Beaupré, curé de Saint-Sauveur fait face à une annonce d'un boucher où s'étale un beau représentant de la race bovine.

L'apôtre du Sacré-Coeur patronne l'annonce de Majestic Products Co., où l'on offre de l'huile de castor, de l'huile à sanctuaire, du sel à médecine, etc.

Nous déplorons, comme tous ceux qui aiment à placer les choses sacrées au-dessus du terre à terre fangeux du mercantilisme, cette grossière erreur qui a été commise à l'insu, nous en sommes sûrs, des autorités ecclésiastiques; nous déplorons amèrement l'imprévoyance malséante qui a présidé à cette organisation indécente; nous déplorons sincèrement que l'on ait agi d'une façon aussi légère, aussi inconsidérée dans cette machination commerciale.

Ce n'est pas être un véritable apôtre du Sacré-Coeur, c'est presque le trahir que de le faire servir à des fins aussi vulgaires.

Et si nous avons cru devoir faire les remarques ci-dessus, c'est que nous ne voulons pas, dans l'avenir, que pareille exploitation incongrue se répète; c'est que nous voulons que le peuple, à qui cela fait du bien, conserve pieusement sa fervente dévotion au Sacré-Coeur; c'est que nous ne voulons pas que sa foi solide reçoive des assauts qui la détruira; c'est que nous avons cru qu'il était nécessaire de protester au nom de Dieu, du respect qu'on lui doit afin que, si semblable exploitation voulait se manifester ailleurs, que des gens prévoyants, parmi le clergé et chez les laïques, les censurent avant qu'elles aient fait du mal.

Notre confrère du "Colon" publie, sous la signature de Robert Valin, une étude psychologique, intitulée: "La fièvre Eatonienne", qui ne manque pas de saveur et qui fait voir un aspect lamentable de notre vie économique. Hélas, le nombre de ceux qui sont atteints de cette fièvre, qui sévit actuellement à l'état épidémique, ne se recrute pas seulement parmi ceux qui ont toujours affichés un engouement irraisonné pour tout ce qui est anglais, mais se recrute malheureusement chez un trop grand nombre de nos bonnes familles canadiennes-françaises qui servent ainsi, bien inconsciemment peut-être, la cause de nos adversaires.

Ne saura-t-on jamais les sommes considérables d'argent, nous pourrions ajouter les millions, qui s'en vont chaque année grossir le chiffre des recettes de plusieurs firmes, maisons de commerce et compagnies d'assurances étrangères. Le passage que nous citons révèle que notre population porte le plus pur de ses économies à des organisations étrangères qui n'ont ici qu'un pied-à-terre et qui font une grande concurrence aux nôtres.

"Ce n'est pas une nouvelle maladie que la fièvre "eatonienne". Elle existe depuis cinquante ans, mais nous ne connaissons ses ravages que depuis quelques années. Elle prit naissance à Toronto. D'abord, on ne remarqua pas ses effets désastreux, car au début elle ne laissait aucune crainte. On ne chercha pas à l'enrayer. Laisseuse à elle-même, elle ne tarda pas à progresser, étendit ses tentacules dans notre province où elle sévit maintenant à l'état épidémique.

"Comme toutes les autres fièvres, ceux qui en sont atteints font de la température.

"Les symptômes se font généralement sentir dans la conversation. Ceux chez qui elle veut s'implanter commencent par critiquer le marchand de l'endroit. Ils critiquent sa manière d'agir, ses prix élevés. Ils voient d'un mauvais oeil l'accumulation de ses profits. Sa femme et ses enfants sont bien vêtus, il a une automobile; en un mot il vit mieux qu'eux cela parce qu'il vend trop cher.

"Ceux qui parlent ainsi ont des accès de fièvre "eatonienne". La maladie est chez eux. Ils chercheront à s'informer de l'adresse de maisons étrangères et de suite on leur enseignera celles dont ils ont la fièvre, et petit à petit la maladie fait ses progrès. On le constate dans la fièvre du catalogue, qui est une période assez aiguë, et celle de la commande qui l'est encore plus.

"Et le thermomètre monte, monte toujours. Si bien qu'un jour on veut se satisfaire. Avez-vous jamais vu un de ces fiévriers, les yeux penchés sur le catalogue et cherchant à se guérir? Il voit toute sorte de choses qui frappent son imagination. Il en voit le prix, mais non la qualité car les descriptions ne sont pas écrites dans sa langue. Il cherchera le recours de la traduction chez son voisin qui, pris de pitié, se fera fort de traduire le tout à sa manière, traduisant "red" pour roideur, rigidité et ainsi de suite. Et la fièvre monte toujours, notre malade n'en peut plus, il écrit. D'une main tremblante il trace ses mots sur le feuillet et son regard se promène de ce dernier au catalogue et vice versa.

"Quand tout est écrit, ah! il se sent soulagé. Il respire mieux.

"Reste le dernier stage: le mandat et la mise à la poste. Le lendemain il s'acquittera vite de cette tâche et il se croira guéri. Il dira à tous que le marchand de l'endroit vend trop cher. "Il me demande \$8.00 pour des botines, j'en ai fait venir des pareilles pour \$4.00." Mensonge, il ne les a pas encore vues. Qu'il prenne patience, il en aura tantôt pour son argent.

"Il se croit guéri et il ne l'est pas et il sème partout la contagion. Et c'est ainsi que dans une paroisse de cinquante-trois familles, quarante-deux d'elles étaient atteintes. Nous l'avons constaté en vérifiant les catalogues arrivés au bureau de poste."

N'y a-t-il pas un remède pour enrayer ce mal? Assurément oui. Le premier de tous, c'est la réforme de soi-même. Le pire ennemi du Canadien français, a-t-on dit avec raison, ce n'est ni l'Anglais ni le Juif, c'est le Canadien français. Avant de chercher l'union des races, a dit un de nos grands écrivains canadiens, cherchons donc l'union dans la race. Rien de plus juste.

Ici, demandons-nous si tous nos marchands, dont un grand nombre se plaignent du manque d'encouragement des nôtres à nos institutions canadiennes-françaises, font en sorte de développer chez leurs clients cet esprit de solidarité et de fraternité nécessaire au succès de toute entreprise commerciale, nous pourrions citer maints exemples qui prouvent que les compagnies canadiennes-françaises qui sont bien administrées peuvent faire un succès colossal de leurs entreprises pourvu que les nôtres les encouragent. Comment y parviendrons-nous? Voici ce que suggère notre confrère:

"Comme médicaments, nous recommandons d'abord: La confiance au marchand de l'endroit.

"On devrait toujours se rappeler: "Qu'il n'est pas là pour vendre ce qu'Eaton ou une

POURQUOI NE PAS AVOIR AU CANADA UNE COMPAGNIE DE PROTECTION FINANCIERE COMME "L'INTERLOCKING DIRECTORATE" AUX ETATS-UNIS?

En un seul jour, cette semaine, l'action privilégiée du Riordon est tombée de 9 points et demi, pendant que l'action commune se fraîne sur le ventre autour de 17 sur la cote après avoir atteint les hauteurs éphémères de 226.

Ne serait-il pas temps qu'une ligue de protection financière se formât, afin de sauvegarder les intérêts de ceux qui investissent de l'argent dans les compagnies par actions? Il en existe une, l'"Interlocking Directorate" aux Etats-Unis.

Nous sommes croyablement informés, à l'"Autorité" qu'une ligue de ce genre existera bientôt, et ce n'est pas trop tôt du reste, car du train où vont les choses dans les sphères de la haute finance, une partie de la population sera bientôt ruinée, si on laisse faire certains oiseaux volants.

Chacun croyait que la Canada Steamship (nous ne nous servons du nom de cette firme que pour rendre notre démonstration plus compréhensible à nos lecteurs) faisait des affaires d'or liquide; que le touriste lui avait procuré des jours rutilants, par suite de la soif inextinguible déchainée chez les Yankees par la prohibition; or, d'après les derniers rapports de cette compagnie, il n'en serait rien puisqu'elle a jugé bon de supprimer tout dividende sur son stock ordinaire.

Souvent, nous apprenons par les journaux que Monsieur X., directeur d'une grande compagnie, a été nommé directeur de telle ou telle autre compagnie, et nous en concevons beaucoup d'orgueil pour ce Monsieur.

Nous nous figurons que la première compagnie dont il est le directeur va en retirer un profit magnifique. Souvent, c'est le contraire qui est vrai, car si M. X., directeur [pour citer par exemple] de la Canada Steamship Co., devient directeur de la Montréal Coal and Dock, de la Century Coal ou bien encore de la Three Rivers Shipbuilding Co., qui pourrait bien l'empêcher de passer à ces compagnies dont il serait également le directeur les contrats soit de charbon, soit de construction, soit de réparations des navires à des conditions bien moins avantageuses pour la Canada Steamships que s'il n'avait pas de profits à retirer des firmes sus-nommées?

Certes, dans une circonstance semblable, les premiers à écoper seraient les malheureux actionnaires.

Lorsque vous voulez vendre des choux dans la rue, il vous faut une licence; mais capitalisez une compagnie à 60 millions, à plus même, et vous avez vos coudées franches.

Pourquoi le gouvernement fédéral n'exercerait-il pas un droit de regard sur les compagnies par actions? Croyez-vous qu'une semblable surveillance, si elle était exercée, permettrait à des tripoteurs d'acheter une limite à bois pour 1 million de dollars et de la revendre ensuite aux actionnaires de leur propre compagnie 10 millions.

Nous remarquons que M. Frank Jones, de la Canada Cement, a été nommé récemment directeur de la compagnie Riordon. M. Jones passe à bon droit pour un homme intègre. Comment se fait-il que les actionnaires de la compagnie Riordon aient refusé, en dépit de la présence de Monsieur Jones sur le bureau de direction, de souscrire les 5 millions de capital additionnel qu'on leur demandait pour sauver leur épave d'une disparition complète.

C'est évidemment que Monsieur Jones n'a rien fait pour mettre à découvert les manoeuvres qui ont conduit la compagnie Riordon à la banqueroute, puisqu'au dire de ses directeurs de banqueroute elle est menacée.

L'"Autorité" a déjà signalé à la vindicte publique les tripotages de certains agents de change; mais ceux-ci ne sont pas les seules brebis galeuses dont il faut débarrasser la place, puisque souvent des capitalistes s'associent à ces brokers de mauvais aloi pour frustrer une trop confiante clientèle.

— L'"Autorité".

autre maison retarderaient à expédier.

"Que "marchand" n'est pas synonyme de "richesse", l'égoïsme et de "vie large", surtout au début.

"Qu'en achetant à l'étranger on se fait tort à soi-même et à autrui.

"Qu'on ne paie souvent pas meilleur marché quand on examine la qualité du produit.

"Que quand on a de l'argent pour acheter comptant, on doit acheter chez celui qui supporte notre crédit à l'année.

"Que quand on aura un service à obtenir on ne pourra pas s'adresser à l'étranger.

"Que nous sommes tous d'une même race et que nous devons nous aider les uns les autres. C'est là une question de clocher."

Sachons donc tous en faire notre profit.

J. H.

LES TRAVERSES A NIVEAU

La question de l'abolition des traverses de chemins de fer à niveau est venue de nouveau sur le tapis, au conseil de ville de Montréal. Ce qui a retardé cette urgente amélioration, à Montréal, c'est la question du coût que le changement entraînerait. La ville a été autorisée, par la législature, à emprunter \$2,000,000 pour sa quote-part des travaux.

A Québec, nous n'avons que quelques rues d'où les traverses à niveau devraient disparaître: ce sont les rues du Pont, de la Couronne, Dorchester et Marie de l'Incarnation. La dépense que cela entraînerait ne serait pas énorme, et quels avantages n'en retirierion-nous pas. En plus de la sécurité du public, que représentent les retards dont souffre le trafic aux rues du Pont, de la Couronne et Dorchester? A la rue du Pont le Pacifique semble prendre plaisir à faire l'assortissage de ses chars aux heures des repas, et les ouvriers qui demeurent à Limoulo, qui n'ont qu'une heure pour dîner, subissent des retards qui leur causent des préjudices. Quelques-uns s'aventurent, au risque de leur vie, à traverser la voie entre deux chars. Il est étonnant que nous n'ayons pas plus d'accidents à enregistrer.

A la rue de la Couronne, le trafic est souvent immobilisé plus longtemps que le permet les règlements des chemins de fer, et le service des tramways est souvent désorganisé au grand ennui du public.

Notre conseil de ville devrait étudier sérieusement cette question et prendre les moyens nécessaires de forcer le Pacifique à faire les améliorations qui s'imposent.

LA GIROUETTE

Or, il était midi moins cinq, (D'être trop précis l'on me taxe) Lorsque la girouette en zinc Tourna tout à coup sur son axe.

Au grincement, qui fut petit, Lloyd George dressa l'oreille; Sur quoi notre Briand lui dit: "Voici le vent qui se réveille.

"Ca, d'où peut-il venir? Ma foi! Je n'en sais trop rien. C'est [étrange."

Mais George répondit: "Pour moi Il vient toujours du Stock-Exchange." DOC.

SYMBOLISME OU REALISME

De graves dissensions agitent actuellement la population de Braunschweig, en Prusse orientale. Nombre d'habitants de l'ancienne capitale de la Warmie demandent que l'on érige sur la place principale de leur ville "une statue équestre simple, sobre et symbolisant la grandeur et le passé de l'Allemagne". Le Conseil municipal et ses partisans veulent au contraire élever sur le même emplacement un chalet de nécessité. De là, une polémique furieuse entre les feuilles locales. Celle du parti municipal soutient ardemment la thèse utilitaire, tandis que la "Gazette de la Warmie", l'organe des corps glorieux, déclare que "Braunschweig n'a pas besoin de ce chalet, qu'il constituerait un grave danger pour la morale et qu'il servirait le refuge aux sans travail et aux pires malingres".

Le Conseil municipal fera certainement, il lui est permis de rappeler que "l'Allemagne n'est pas de lui".

visoires. C'est dire que la langue des sports va être l'objet, comme en 1911, de sa première vague d'assaut et que "l'argot des pelouses," comme disaient ces messieurs, va "prendre", ne fût-ce que pour ce terme lui-même, si vigoureux dans sa brièveté. On nous permettra de protester d'avance ou, tout au moins, de nous expliquer sur cette condamnation qui, d'ailleurs ne sera pas une condamnation à mort.

ner de nouveau contre ces termes techniques, dont beaucoup s'imprimait encore en italiques, ce qui semble leur donner raison d'avance: tennis ou golf, football et "drop-goal", "cross" et "upper-cut", etc.

TELEMENT AMAIGRIE QU'ELLE AVAIT PEUR

"FRUIT-A-TIVES" la rend forte et vigoureuse.



MADAME ARTHUR BEAUCHER

895 rue Cartier, Montréal. "Pendant plusieurs années, j'ai souffert de constipation et de dyspepsie. J'étais tellement amaigrie que, effrayée, je consultai plusieurs médecins qui, cependant, semblaient incapables de me secourir.

Enfin, une amie me conseilla 'Fruit-a-tives'. J'en ai pris et bientôt je me suis sentie mieux. J'ai continué à prendre 'Fruit-a-tives' et après quelque temps j'étais guérie de ma constipation. Je n'aurais plus de douleurs, ni maux de tête, ni de ces ennuis qui sont propres à la dyspepsie. Je suis maintenant bien, forte et vigoureuse.

Madame ARTHUR BEAUCHER. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

de tels mots sous la forme imprimée que selon la prononciation définitive que leur aurait donnée le bon peuple français, qui ne sait pas les langues étrangères, mais qui leur emprunte tout de même les mots nouveaux dont il a besoin pour des choses nouvelles.

Au reste, je consens parfaitement à ce que la Ligue de M. Aderer lutte contre certaines expressions trop longues de rappeuses, comme "oyer arm stroke" ou "catch as catch can", qui semble pouvoir être remplacée sans perte par des expressions françaises (lutte libre, etc.) et qui, en tout cas, n'arriveront pas plus à se fondre dans notre langage national qu'un caillou n'arrivera jamais à se transformer en boulette de gomme.

Pour les autres, d'écriture relativement conforme à celle du pays dont ils viennent — "cross" ou "uppercut", "swing" ou "jab", — eh bien, consentons tout simplement, nous qui avons l'occasion fréquente de les écrire, à la faire sans italiques de précaution sans guillemets pudiques: bref, à leur passer le costume ordinaire des braves mots français.

Et pourquoi, en effet, lors que la critique de modes parle tranquillement de caracol et que l'expert en bijouterie écrit tout bonnement le mot: strass, sans se douter ni l'un ni l'autre de l'origine étrangère de ces termes, pourquoi nous obstinons-nous encore trop souvent à revêtir d'italiques ou de guillemets des mots aussi simples et clairs désormais que "dribbling", qui vaut bien "wagon", ou "uppercut", qui vaut bien "tramway"?

Nous signalons ainsi ces mots, désormais courants, et d'ailleurs d'un usage nécessaire, à l'attention et à la rancune de quelques puristes qui feraient mieux de garder toute leur colère pour certains termes d'un charabia politico-économique comme "ovationner" ou "solutionner", plutôt que de la diriger contre des mots, nouveaux sans doute, mais clairs, simples, indispensables, qui enrichissent souvent la langue française sans la gêner le moins du monde.

Georges ROZET. P. S. — Un lecteur de Verrières-le-Buisson, en réponse, à un récent article sur l'histoire du mot "sport", m'en apprend un sens très spécial: "On l'emploie, m'écrit-il, en horticulture, pour désigner des variations qui se produisent brusquement dans nos plantes ornementales. Ainsi, il arrive parfois qu'un chrysanthème à fleurs blanches donne, tout à coup, un rameau à fleurs colorées. Ce rameau, que l'on peut propager par bouture et que donne ainsi naissance à une nouvelle variété, c'est ce que l'on appelle un "sport". Cette expression qui nous est venue d'Angleterre et qui veut évidemment désigner un "jeu de nature", a remplacé le mot français "dimorphisme", plus savant, mais aussi plus prétentieux.

Ainsi les mots ont leur vie propre et leurs évolutions sont parfois inattendues, parfois mystérieuses; ils se propagent de temps en temps logiquement, et il arrive aussi qu'on les retrouve là où on ne les attendait plus.

L'ACTION FRANÇAISE DE MAI

On vaudra lire jusqu'au bout le numéro de mai de l'Action française qui vient de paraître. Tout y est du plus grand intérêt. Le mot d'ordre fournira un thème fort pratique aux orateurs de la prochaine Saint-Jean-Baptiste: "Gardons notre avoir matériel, intellectuel et moral." M. Anatole Vanier fournit cette fois la contribution à l'enquête sur le problème économique. Son étude sur "Le facteur agricole", aborde le problème par les grands ensembles. Ceux qui s'occupent d'agriculture y verront, à quelles conditions, le facteur agricole peut devenir dans notre province un moyen de l'indépendance économique. Les cultivateurs doivent se préparer à mieux utiliser leurs compétences et les ressources de l'organisation professionnelle. Pierre Ho-

mier raconte une "étape" de "Action française". Son article est à lire pour bien comprendre l'orientation actuelle de cette oeuvre. M. Emile Bruchési nous donne une grande étude historique qui a pour titre: "En Pologne". On y trouvera de belles pages synthétiques sur la situation polonaise et des applications d'une actualité aiguë à la situation canadienne. Le directeur de l'Action française, l'abbé Lionel Groulx ressuscite pour sa part "une grande date", celle du 14 juin 1671. A propos de la prise de possession du Canada oriental par M. de Saint-Luson et Nicolas Perrot, c'est toute une partie de l'épopée des découvreurs qui repasse sous nos yeux. La chronique des groupes français appartenait cette fois au collaborateur ontarien qui nous revient avec un large tableau historique du conflit scolaire. C'est un jugement serein sur des événements encore tout proches, autour desquels il convient de refaire la pleine lumière. Louis Deligny, dont le nom n'apparaît point malheureusement sur la couverture de la revue, nous redonne cependant une de ses chroniques d'art si goûtées, d'un style si précis et si sobre. Il y a là des révélations qui éclairent singulièrement les lecteurs de notre architecture. Pour finir, signalons de judicieux conseils sur le recensement, condensés en une seule page et la "Vie de l'Action fran-

çaise" de Jacques Brassier qui est bien l'expression d'une vie en marche.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA SERVICE ADDITIONNEL LE DIMANCHE ENTRE LEVIS ET RIVIERE DU LOUP

Le Chemin de Fer National du Canada désire porter à la connaissance du public voyageur qu'à partir du 19 juin, le train No. 30 quittera Lévis, chaque dimanche jusqu'au 11 septembre, à 7.20 a. m., arrêtera à toutes les stations intermédiaires et arrivera à Rivière du Loup à 11.50 a. m.

Au retour, le train No. 29 partira de Rivière du Loup chaque dimanche soir à 6.10 p. m., et arrivera à Lévis à 10.20 p. m.

Tous les trains circulent d'après l'heure solaire.

Pour billets et renseignements prière de s'adresser aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

Le "Franc-Parleur" est publié et imprimé par l'Imprimerie Nationale, au No. 317, de la rue St-Joseph, à Québec.

J'apprends certaine "Ligue pour la Défense de la langue française", fondée en 1911, par notre confrère Ad. Aderer, va renaître de ses cendres pro-

Cultivateurs!! La Machine Agricole Nationale Ltée. Est maintenant prête à livrer aux cultivateurs du pays, qui lui ont réservé leurs commandes, tous les instruments de ferme dont ils ont besoin, tels que: CHARRUES, HERSES, SEMOIRS, ROULEAUX A TERRE, FAUCHEUSES, RATELEUSES, LIEUSES, ARRACHE-PATATES, BATTEUSES, MOTEURS A ESSENCE, et autres, les meilleures machines qui aient jamais été offertes. Elle a un personnel nombreux de voyageurs et d'agents compétents et d'une courtoisie parfaite. Son service des ventes et d'experts est bien organisé pour répondre promptement à toutes demandes. Cultivateurs canadiens, ne l'oubliez pas, vous profitez vous-mêmes de la préférence que vous accordez à l'industrie nationale. S'il n'y a pas encore d'agent dans votre paroisse, écrivez à la maison qui vous enverra le représentant le plus rapproché de chez vous. La Machine Agricole Nationale Limitée MONTMAGNY, Québec, Canada.

Hotel St-James RUE CRAIG-OUEST En face de la gare Bonaventure A deux pas de la gare Windsor Chambres et Cuisine de première classe. PRIX MODERES Vins et liqueurs servis au Portland Club attache à l'Hotel.

NEPTUNE INN Geo. LeVallee, prop. 115, COTE de la MONTAGNE Plan American et Plan European TAUX: \$2.00 PAR JOUR ET PLUS Téléphone 1/08 Téléphone 185

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC BANQUE D'EPARGNES BUREAU PRINCIPAL: 21, rue St-Jean, Québec LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC SUCCURSALES à Québec ST-ROCH... Coin des rues St-Joseph et du Pont ST-SAUVEUR... No. 801, rue St-Vallier JACQUES-CARTIER... Coin des rues St-Joseph et Caron ST-JEAN-BAPTISTE... Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean BASSE-VILLE... Coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre LIMOILLOU... Coin de la 5e Rue et de la 4e Avenue SUCCURSALES A LEVIS LEVIS... No. 109 rue Commerciale LEVIS... No. 20, rue Eden La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties excep-

LA BANQUE MOLSONS Une succursale de cette Banque a été ouverte récemment à St-Roch, dans la l'Edifice du Quebec Railway. LA BANQUE MOLSONS est une des plus vieilles institutions bancaires du Canada. Nous sollicitons les comptes d'épargne et la clientèle commerciale et industrielle. C.-P. LIEBICH, GERANT

Abonnez-vous à la Basse-Cour, revue mensuelle consacrée à l'élevage des volailles et autres animaux de basse-cour. Abonnement \$1.00 par année. S'adresser à la BASSE-COUR, 317, rue St-Joseph, QUÉBEC.

point du moins — fâcheuse que lui ont donnée les journaux. Un mot de sport aussi bien que d'industrie, d'art ou de modes, faisait-il son apparition chez nous: aussitôt le langage coutumier, le langage "parlé" le transformait, se l'annexait en quelque sorte, sous une prononciation française. Il était assimilé ou, si l'on veut, "dirigé" par le gosier populaire.

Qu'on se rappelle l'histoire bien connue du mot "redingote", issu Dieu et la phonétique savent comment!... — de l'expression sportive "riding coat" (vêtement de cheval) et qui, d'ailleurs, a perdu son sens original en même temps que sa prononciation britannique. La "Ligue pour la défense de la langue française" nous dira-t-elle qu'il faut le bannir et lui faire demi-tour?...

Eh bien, il en eut été absolument de même sans l'imprimerie sans la presse quotidienne — qui fixe "visuellement" la forme des mots empruntés à l'étranger pour quantité de termes de football ou de boxe qui choquent nos juristes et avec raison parfois. Le temps n'est pas si loin encore où, la critique pugilistique n'étant encore qu'à ses débuts et le public des hauts gradins n'ayant pas encore l'habitude d'en "lire" les termes techniques, ce public était presque sur le point de se les assimiler aussi aisément que le peuple du XIIe siècle avait assimilé "wagon" ou "riding coat".

Rappelons-nous que ce même peuple — qui, jadis, avait traduit très phonétiquement, par "Londres" ce qu'il entendait dans "London" et qui, plus récemment aimant bien comprendre ce qu'il dit, avait traduit "Wilbur Wright" par "vieille burette" — rappelons-nous, dis-je, que ce peuple était tout disposé à transformer à son usage les termes pugilistiques les plus authentiques anglais. C'est ainsi, nous nous en souvenons tous que, pendant quelques mois, l'expression: "Il est knock out" s'était modifiée naïvement en celle-ci: "Il est moka". Et voyez avec quel sens du génie de la langue, c'est-à-dire par analogie avec une expression populaire déjà connue, déjà courante: "Il est chocolat..." Le peuple répétait à peu près ce qu'il entendait et l'expression "être moka" fut devenue, sans aucune convenance étymologique, j'en conviens (mais le mot "redingote en a-t-il une?) de la bonne langue française. Tandis qu'en prononçant au hasard, d'après le mot fixé par l'imprimerie: "knockoute, knockaute" etc., les Français, n'emploient, en effet, qu'un charabia qui n'est ni français, ni anglais non plus.

La bonne solution consisterait donc à laisser faire et à laisser dire surtout, et à n'enregistrer

Nos Occasions

L'ANGE-GARDIEN, Qué. Une maison d'été. Prix: \$900.00. \$500.00 comptant. Balance 6%. LIMOILLOU, (4ème ave.) Nos. 188-190 QUEBEC. Une maison de rapport de trois logements; lambrisés en briques. Prix: \$3,700.00 \$1,000.00 comptant. Balance à termes faciles. LORETTEVILLE, Qué. Un beau cottage en bois bien fini. Prix: \$3,000. \$1,000. comptant. Balance 6%. SAINT-PATRICE, (rue) No. 27, Qué. Un cottage en briques. Prix: \$5,500. SUTHERLAND, (rue) Qué. 2,200 pieds de terrain avec un bâtiment en bois, \$1,800. \$400. comptant. Balance payable comme un loyer.

C.-J. Lockwell Evalueur ACHAT ET VENTE PROPRIETES EVALUATION ASSURANCES 31, RUE SAINT-PIERRE Téléphone 3857 QUEBEC.

LE CIGARE IRR-SISTIBL MADAME BUTTERFLY POUR Le Bourgeois Canadien DEMANDEZ-LE PARTOUT ALFRED JACKMEYER Représentant pour le District de Québec 64, rue St-Joseph Québec TELEPHONE 7591

L'Histoire de l'Isle Verte

La Tenure Seigneuriale

Par un couché de soleil des premiers jours de septembre 1811, Barthélemy Côté vit, de l'une des fenêtres de son manoir, une chaloupe, apparemment montée par des étrangers, qui venait accoster au rivage de la Rivière Verte. Il s'y rendit pour offrir à ces étrangers une cordiale hospitalité qu'ils s'empressèrent d'accepter.

Après le souper, on causa. Le patron de la chaloupe était un nommé Joubert. Son compagnon se nommait Louis Bertrand.

Louis Bertrand était né à Cap Santé en 1780 de Agathe Germain et de J.-Bte Bertrand. A l'âge de 16 ans il allait s'établir à Québec comme garçon boulanger. A l'époque où nous le trouvons à l'Isle Verte pour la première fois, il était commerçant de vases en terre cuite. Surtout des terrines qu'il échangeait, avec les habitants de la Côte, pour des produits de leurs fermes. Louis Bertrand était très intelligent et peu communicatif. Sa voix basse et tâtonnante, sa parole bien accentuée avaient un certain cachet de persuasion.

Barth. Côté, le dernier qui avait conservé les traditions de sa famille et l'histoire des événements depuis les origines de la paroisse, mit Louis Bertrand au courant de tout ce que ce dernier se sentit subitement intéressé à savoir. Il lui parla de l'incertitude de ses droits sur la seigneurie; de l'activité de Regis Garon sur la partie ouest; des sourdes réclamations de ses cohéritiers qui prétendaient s'attribuer chacun un dixième comme leur part dans la partie est suivant les dispositions de l'acte de partage de 1738. Il lui fit voir cet acte tenu au secret depuis cinquante-trois ans dans la famille de la branche aînée.

Louis Bertrand quitta l'Isle Verte avec l'intention bien arrêtée de venir s'y établir. En effet, au mois d'octobre suivant, il y était installé en qualité de marchand.

De tout temps les étrangers ont été accueillis avec un remarquable empressement à l'Isle Verte. C'est un trait caractéristique de la mentalité paroissiale.

Louis Bertrand à la recherche de la fortune ne négligea pas d'en profiter.

Dès les printemps suivant il est lieutenant des milices, poste très envié à cette époque. Le pays passait alors par une période critique. On était en pleine guerre avec nos voisins, les Américains.

A l'appel de Louis Bertrand, neuf jeunes gens de l'Isle-Verte furent versés dans les cadres de l'armée de défense: Augustin Côté, Simon Côté, Absalon Côté, Jean-Roch Lavoie Antoine Ouellet François Ouellet, Magloire Dubé, Jean Côté et Augustin Paré. Nous mentionnons ce fait puisque la conscription est d'origine seigneuriale ou son équivalent.

En 1813, Louis Bertrand commença à acquérir des fiefs des cohéritiers de Barth. Côté qu'il payait de dix à trente piastres. Ces actes d'acquisition comportent: "avec tous les droits seigneuriaux, censifs, incratifs et honorifiques attachés à la propriété du dit fief." Ensuite il en faisait une concession fictive par laquelle il les chargeait de tous les droits possibles et s'en réclamait ensuite le seigneur.

Mais bientôt, le refus des habitants à l'aise de vendre leurs droits de fiefs qu'ils conservaient pour leurs enfants, obligea le nouveau seigneur à changer ses voies d'acquisition.

En 1819, il proposa à Barth. Côté de lui acheter tous les droits de seigneurie que ce dernier pouvait avoir sur la partie est. Barthélemy Côté lui fit cette réponse remarquable: "Mais tu sais bien, Louis, que c'est toi qui as ces droits-là puisque tu les as achetés de mes cohéritiers et que maintenant tout le monde t'appelle le seigneur."

Il finit pourtant par le persuader, avec l'aide du notaire Joseph Ouellet, qu'il pouvait avoir des droits.

Barth. Côté était d'une probité légendaire, incapable de se prêter à aucune espèce de fraude. Mais le modernisme exige que ces belles vertus s'accroissent d'une manière relative avec la naïveté.

Le 31 juillet 1819 devant le notaire Jos. Ouellet, Barth. Côté baille à Louis Bertrand "Toute cette partie de la terre et seigneurie de l'Isle depuis la rivière Verte jusqu'à Trois-Pistoles. Avec l'Isle-Verte."

Il y a dans cette courte clause "avec l'Isle-Verte" quelque chose de bien mystérieux.

Il y avait alors six ans que Barth. Côté avait fait une vente à titre seigneurial, de toute l'île à Peter Fraser qui en avait pris possession avec sa

famille. Il en avait même vendu une partie au gouvernement. Cette vente avait fait un grand bruit dans le public. Seul, Louis Bertrand qui était l'arbitre de toutes les transactions mobilières ou immobilières qui se faisaient dans le district semble l'ignorer.

En 1848 à l'expiration du bail, des arrérages considérables sont dus au bailleur. C'est alors que Louis Bertrand lui présente, avec menaces de poursuites un compte de quatre vingt louis pour l'île Verte qu'il lui a baillée et dont il ne l'a pas fait jour.

Ce bail était fait à la charge, de la part de Louis Bertrand, de payer dix-huit piastres par année pour cette Seigneurie!

Si Barth. Côté eût été conscient de la propriété d'une seigneurie de quatre lieues de superficie sur laquelle il y avait soixante terres en oeuvre avec la perspective bien évidente d'un grand développement ultérieur, des pêcheries très productives, des grèves de grande étendue sur lesquelles poussait du foin en telle abondance qu'il suffirait à nourrir tout le long de l'année, les bestiaux de la paroisse et ceux des paroisses environnantes et aussi une île de trois lieues de long au-devant, comment dis-je, cet homme aurait-il baillé toutes ces richesses pour dix-huit piastres par année?

Si les ventes des fiefs par les cohéritiers de Barth Côté à Louis Bertrand étaient valides et celui-ci s'en réclamait pour prendre le titre de seigneur, comment alors Barth. Côté pouvait-il être le propriétaire de toute la Seigneurie dans laquelle se trouvaient ces fiefs?

Après le bail survenait la question du papier terrier.

Louis Bertrand n'a jamais obtenu la permission du gouverneur général de faire procéder à la confection d'un papier terrier pour sa prétendue seigneurie. Il lui aurait fallu exhiber aux autorités des titres qu'il ne possédait pas. Il en fit tout de même confectionner un par le notaire Ouellet.

L'influence de Louis Bertrand et la crainte qu'il inspirait étaient telles que du 16 au 30 de novembre 1820 tous les habitants de la seigneurie, même ceux qui possédaient des fiefs importants reconnurent Louis Bertrand comme leur seigneur à titre emphytéotique, de Barth. Côté.

Dépendant on n'osa pas "déranter" trois propriétaires de fiefs qui avaient du savoir et des moyens pécuniaires pour se défendre; le notaire Archibald Campbell de Québec, Joseph et Charles Dumas, pilotes du St-Laurent, dont les ayant droits occupent encore ces fiefs à titre seigneurial. Un brave, notons-le, se défendit avec courage. Ce fut Fabien Côté. Sa mère, Anastasie Asselin, qui était alors propriétaire de la vieille terre ancestrale par la mort de son mari, avait consenti un titre nouveau. Mais une fois en possession son fils refusa de payer des rentes seigneuriales à la suggestion d'un touriste québécois, son pensionnaire, qui l'avisa de contester la légalité du papier terrier. On lui intenta une action. Son procureur traîna cette cause devant la cour pendant huit ans et le dossier périt finalement dans l'incendie du Palais de justice de Kamouraska.

Ce papier terrier obtenu d'une manière illicite, n'a jamais été déposé aux archives publiques, tel que l'exige nos lois.

Il est aujourd'hui en la possession de l'auteur de cet article.

En 1829, Louis Bertrand fait acte de foy et hommage aux autorités de la province. Il déclare qu'il est seigneur d'une partie de la seigneurie de l'Isle Verte pour avoir acquis des parts de fiefs dans cette seigneurie et qu'il représente Barth. Côté pour le reste.

Mais il ne dit pas et surtout on ne lui demande pas comment ces fiefs qui étaient la propriété de J.-Bte Côté en 1723 sont passés de ses mains en celles des vendeurs qu'il vient d'énumérer. Pour satisfaire à la loi il lui aurait fallu produire l'acte de partage et alors on lui aurait dit: Vous ne pouvez pas représenter ici Barth. Côté puisqu'il appert cette seigneurie.

En 1848 à l'époque de l'expiration du bail de Barth. Côté à Louis Bertrand de ses prétentions dans la seigneurie de l'Isle Verte, ce dernier s'est vu sur le point de perdre le fruit de toutes ses manoeuvres. La seigneurie qu'il avait créée allait, en passant à Barth. Côté lui faire perdre le résultat de tant de démarches. Il le poursuivit alors en passation d'un acte de vente suivant une promesse de vente qu'il prétendait exister entre eux.

Théâtre IMPERIAL CETTE SEMAINE
 TROUPE Maurice CASTEL
 Dans un drame sensationnel.
 Représentations des plus sensationnelles
 Orchestre de 7 musiciens
 Prix: 25, 40, 50c.; Loges 75c
 Matinées: Mardi, Jeudi, Samedi.
 Prix: 30, 40c.; Loges: 60c. Taxe comprise.
 "GALA" Mercredi et Vendredi.
 Par Mme J.-R. TREMBLAY et autres.

Théâtre "PRINCESSE" SEMAINE
 Troupe Ross-Bozo
 dans Comédie musicale assistée de 10 jolies poupées 10. Venet
 aussi entendre la Fameuse "CHICAGO JAZZ
 BAND" composée de 5 musiciens 5
 Aussi vues de choix.
 ADMISSION GENERALE 25c

"Theatre Crystal" CETTE SEMAINE
 PROGRAMME DE VUES CHOISIES
 LUNDI et MARDI: — Série et mélodrame
 MERCREDI et JEUDI: — Spécial et Série.
 VENDREDI et SAMEDI: — Vues mixtes et Série.
 Vues expliquées par L. GOSSELIN.
 Admission 15c Taxe comprise

Hotel Blanchard

JOS. CLOUTIER, Propriétaire

Carré Notre-Dame Plan Américain et Européen

— TELEPHONE —

A proximité du Richelieu et des Gares de chemin de fer

HOTEL VICTORIA

H. FONTAINE Prop.

Plan Européen et Américain

\$2.50 et plus

Avec bain \$3.00 et \$3.50

Le Cordon Bleu

44 - Garneau

Restaurant de luxe pour Dames et Messieurs
 Spécialité: repas et Rafraichissements —
 Cuisine Canadienne.

C. Gastonguay, Fils, gérant

Tél. 6757

Nouvelle Succursale

DU

Quebec Fish Service

AU No. 264, RUE DU ROI

(En face du Marché Jacques-Cartier)

A partir de jeudi, le 7 avril, nos clients de Saint-Roch et de Saint-Sauveur pourront se procurer toutes les variétés de poissons que nous avons l'habitude de tenir à notre marché de la Haute-Ville.

LIVRE DE RECETTES

Toutes les personnes qui nous favoriseront de leurs commandes recevront gratuitement un livre de recettes en français, sur la manière d'apprêter le poisson.

Voyez l'Enseigne du "Poisson Rouge"

QUEBEC FISH SERVICE

MARCHE MONTCALM 264, RUE DU ROI, QUEBEC
 TEL. 4537

Hotel Riendeau, Ltee.

Le rendez-vous des Canadiens-Français

58-59 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

Situé près du Palais de Justice, de l'Hôtel-de-Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Port

WILFRID GERVAIS, - - - Prés. Trés.

P. A. SAMSON, - - - Vice Prés. Sec.

Téléphone: Main 6131

L'Hôtel a été récemment remis à neuf.

Confort à prix modérés.

J. P. E. GAGNON

L.I.C.

Successeur

V. - E. PARADIS

Comptable auditeur

Liquidateur de Faillites

ET

Administrateur

de successions

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

44-46 rue Dalhousie

L. E. FORTIER

NOTAIRE

111 Rue St-Joseph Québec

Argent à prêter sur hypothèques et sur débiteures

BELLEAU & AUGER

ASSURANCES

Feu, Vie, Marine

85, Rue St-PIERRE

Cautionnement

QUEBEC

Téléphone: 1091

HENRI POULIOT

NOTAIRE

73 rue des Fossés,

QUEBEC TEL. 7037

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

3 & 54 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Plan Européen: \$1.50 et plus

Plan Américain: \$3.00 et plus

A. COTE, Gérant

Téléphone: Main 5839

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.
 Vues inédites et choisies

THEATRE VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.
 Vues inédites et choisies

Changements deux fois par semaine, Lundi et jeudi

Orchestre superbe sous la direction de

A. CLAPERTON

PRIX: Matinée 20c
 Soirées: 30c

Sou du pauvre compris.

ESSAYEZ

Osc Drouin

AVOCAT L. L. L.

4, rue St-Pierre, Tél. 590

QUEBEC ESTIVAL

Les chemins de fer du National-Canadien et du Grand Tronc ont publié, cette année, un livret intitulé "Quebec Estival".

Ce livret sera distribué dans la Province de Québec, les Etats de la Nouvelle-Angleterre et partout où la langue française est parlée et aidée considérablement, nous n'en doutons pas, à l'accroissement du flot de voyageurs vers la Province de Québec.

Le 30 août 1849 son procureur lui écrit la lettre suivante:

"Mon cher monsieur,
 "Je vous assure que j'ai assez de difficultés à vous conseiller sur ce que vous me demandez dans l'honneur de la vôtre du 23 du courant. Je n'ai aucun doute que votre action est bien fondée et que vous devez réussir mais si vous alliez en appel ce boeuf de Roland "a dit dans une cause semblable à la "vôtre qu'il n'y avait pas de vente tant que l'acte n'était pas parfait. Supposons que ce susdit animal siègeât avec deux autres aussi stupides que lui "nous serions perdus et nous retomberions dans les embarras d'un règlement avec Côté et plusieurs procès inévitables. Ainsi j'accepterais les propositions que l'on vous fait. Car au moins vous transigez d'une manière certaine et vous savez ce que vous payez."

Depuis quelque temps déjà les cohéritiers faisaient des efforts pour se procurer l'acte de partage que Louis Bertrand avait en sa possession. Enfin ils purent s'en procurer une copie. Ils eurent aussi l'avis d'avocats distingués sur leurs droits. C'est ce qui décida Barth. Côté et son fils J.-Bte. à se soumettre aux exigences de Louis Bertrand.

Le 23 octobre 1849 ils vendirent à Louis Bertrand, sans aucune garantie, non pas la seigneurie de l'Isle-Verte, mais les droits qu'ils pouvaient avoir et prétendre dans cette seigneurie. Ils ne spécifient ni la nature, ni l'étendue de ces droits. Ils disent que ces droits, s'ils en ont, sont dans la seigneurie.

L'ambiguïté de cet acte étrange et l'idée de revendication de la part des cohéritiers donnèrent lieu à un procès célèbre qui passionna l'opinion publique pendant onze ans.

Aucun jugement ne fut rendu sur le mérite de cette cause dont nous avons l'historique dans un prochain numéro.

CHINOISERIES

La ville de Québec se trouve dans une position cocasse et désastreuse par suite du conflit entre la loi Scott et la nouvelle loi des liqueurs.

Nous n'avons ni l'une ni l'autre et nous avons un peu des deux régimes.

Un débit a été ouvert, apparemment sous l'empire de la loi Scott, mais on y applique certaines règles de la loi des liqueurs.

On exige un certificat de médecin, mais même avec un certificat on refuse de livrer plus de quarante-trois onces.

Nous connaissons des gens, porteurs d'ordonnances en bonne et due forme, signées par des médecins connus, et libellées d'une façon spéciale, qui n'ont pu se procurer ce dont ils avaient besoin. Ils ont dû se procurer autant de certificats qu'ils voulaient avoir de bouteilles.

Si nous sommes sous l'empire de la loi Scott, tout porteur d'une ordonnance authentique a le droit d'exiger que son ordonnance soit remplie intégralement, qu'elle soit pour un demiard ou pour dix gallons; si c'est la nouvelle loi des liqueurs qui est appliquée, pas besoin de certificats de médecin, mais une seule bouteille doit être livrée à la fois.

Il n'y a pas à sortir de là. Si c'est la loi Scott qui prime, les prescriptions de la loi Taschereau ne peuvent pas être appliquées. Il n'est pas nécessaire d'être un grand avocat pour comprendre cela. Si une est en force parce qu'elle prime, l'autre est caduque.

Alors pourquoi compliquer les ennuis du public en refusant de remplir une ordonnance au complet?

On dirait que, pour approfondir le mécontentement qui règne, on s'ingénie à inventer des chinoiseries les unes plus chinoises que les autres.

Décidément, nous sommes sous la loi Scott. Alors qu'on ouvre des débits dans différents quartiers de la ville, conformément à la loi, et que l'on ne force pas ceux qui demeurent à St-Malo et à Limoilou, à grimper à la Haute-Ville.

TRIBUNES LIBRES

L'INCIDENT DES CADETS

Monsieur le Directeur,

L'esclandre du Frère Donatien de l'Académie Commerciale, à la fête de Dollard, a eu, comme vous l'avez rappelé dans votre journal le 10 juin, de la répercussion, même en dehors de Québec.

Mes remarques sur cet incident a fait beaucoup jaser. Tant mieux; la question et les conséquences qui en découlent, est plus importante qu'on ne le pense.

Les journalistes, comme cela arrive souvent d'ailleurs, n'ont pas exposé la question sous son vrai jour.

Je me propose donc d'y revenir plus longuement la semaine prochaine.

Le Curé de ST-MALO.

UN CONSEIL

Monsieur le Directeur

Que les contribuables de la cité de Québec surveillent bien les constructions scolaires que la Commission doit faire exécuter cet été. La Commission a été autorisée à dépenser \$75,000, et pas plus, pour chaque école, par la Législature. Or, j'apprends que l'école de St-François d'Assise coûtera au moins \$90,000.00.

Monsieur le commissaire Samson est prié de voir au grain.

CONTRIBUABLE.

MISE AU POINT

M. le Directeur,

Votre journal publiait, dans son numéro le 10, un article intitulé: "L'incident des Cadets". J'extrais cette phrase qui m'a paru un peu hasardée: "Se croyant visé le bon frère Donatien a fait une esclandre qu'il a regrettée plus tard, puisque, nous assure-t-on, il a fait des excuses."

Je suis allé rencontrer qui de droit: on affirme n'avoir jamais présenté l'excuse à propos l'incident des cadets. A qui demandant pardon, et pour quelle offense? s'est-on demandé.

De plus on nous laisse entendre que les moines d'Assise, qui ont été l'objet de l'incident, ont demandé excuse à propos de l'incident des cadets.

Je suis allé rencontrer qui de droit: on affirme n'avoir jamais présenté l'excuse à propos l'incident des cadets. A qui demandant pardon, et pour quelle offense? s'est-on demandé.

Je suis allé rencontrer qui de droit: on affirme n'avoir jamais présenté l'excuse à propos l'incident des cadets. A qui demandant pardon, et pour quelle offense? s'est-on demandé.

Je suis allé rencontrer qui de droit: on affirme n'avoir jamais présenté l'excuse à propos l'incident des cadets. A qui demandant pardon, et pour quelle offense? s'est-on demandé.

STATISTIQUE INTERESSANTE

Les Anglais raffolent de statistiques. Ils en fourrent partout, ils nous en servent à toutes les sauces. A vrai dire, leurs petits calculs ne sont pas toujours d'une utilité incontestable, mais ils aboutissent parfois à d'originales observations.

Ainsi, nous trouvons dans un journal anglais une amusante étude — due, s'il vous plaît à un honorable membre de la "Société Royale de Statistique" — sur ce sujet palpitant: Que peut manger, que peut boire, que peut fumer un homme durant sa vie?...

Pour rendre son travail plus saisissant, l'auteur, M. Everett, y joint de curieuses illustrations comparatives. Imprimons quelques données à son étude plus spécialement consacrée il va sans dire, à ses compatriotes.

La quantité de nourriture et de liquide absorbée par un homme en bonne santé et doué d'un bon appétit, pendant le cours d'une vie assez longue (soixante-dix ans), est probablement beaucoup plus grande qu'on ne se l'imagine tout d'abord.

En un jour, un homme mange en moyenne une livre et demie de pain, sous la forme de pain, biscuits, pâtisseries, etc., tout ce qui enfin, a pour élément essentiel la farine cuite au four.

Pendant les dix premières années de la vie et les six dernières le statisticien suppose que la proportion est réduite de moitié et il ne s'occupe que d'un homme consommant, en moyenne, 1 1/2 livre de pain par jour pendant soixante ans. Cela équivaut donc à 14 ou 15 tonnes de pain. Si l'on imagine cette énorme quantité convertie en un seul pain, il faudrait une salle cubant au moins 400 verges pour le contenir.

Quant à la pomme de terre géante constituée fictivement par l'accumulation de ce légume, deux compartiments de chemin de fer pourraient à peine suffire à la renfermer.

La viande à son tour. L'Anglais qui, régulièrement, mange une côtelette à son lunch et une demi livre de viande à son dîner, absorbe pendant son existence, une assez grande quantité de côtelettes pour que, mises à côté l'une de l'autre, elles puissent couvrir une distance de 3,000 verges.

Quant à la chaleur d'un discours.

Comme on le voit, dans la phrase citée plus haut, il n'y a d'erreur que celle du "nom" qui s'écrit.

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Une de ses gravures montre la taille proportionnelle du boeuf qu'un baby londonien aura mangé, s'il vit 70 ans. Une autre indique la taille relative qu'attendrait un homme s'il ne cessait de se développer pendant ce laps de temps.

En admettant que nous mangions 1 1/2 livre de pain par jour, 1 livre de viande, 1/2 livre de poisson, 2 livres de légumes et fruits, 1/2 livre de diverses choses, l'on arrive à un total de 5 1/2 livres de nourriture solide par jour ou presque 1 tonne par année. En prenant cette moyenne pendant 60 ans, le poids exact de nourriture solide consommée pendant la vie est de 53 tonnes 1/4.

1/2 pinte ou chopine de thé ou café le matin, 1/2 chopine d'eau, bière ou autre boisson au repas du midi, et peut-être 1 chopine le soir, avec une autre chopine de lait, thé ou eau de Seltz espacée durant le jour, donnent 3 chopines de liquide par jour, ou 1,095 chopines par an, et, pendant 70 ans, 76,650 chopines ou 76,700 si l'on compte les années bissextiles. Si nous imaginons un seau assez grand pour contenir tout ce liquide, il aurait approximativement 4 verges de haut et plus de 2,500 fois la taille d'un seau ordinaire.

L'homme absorbe donc 96 1/2 tonnes de nourriture liquide et solide; et, si l'on accorde à l'homme un poids moyen de 150 livres, il absorbe donc 1.280 fois son propre poids de nourriture dans le cours de la vie.

Enfin, si l'on s'avisait de convertir cette somme de nourriture en travail mécanique, on obtiendrait, paraît-il, un pouvoir capable d'élever 87,600,000 tonnes à un pied de haut.

Quant au tabac, M. Everett fait cette supposition obligeante que son homme-type ne commencerait à fumer qu'à partir de sa vingtième année. Il fumera donc pendant un demi-siècle.

S'il use de cigarettes à raison de 12 par jour, cela fait un compte de 219,000 en 50 ans. Si de toutes ces cigarettes, l'on fait un gigantesque rouleau, la cigarette résultante aura presque 5 verges de haut et 17 pouces et 7/8 de large.

Le fumeur de cigares, qui en brûle une demi-douzaine par jour, en consomme au total la valeur d'un cigare de 5 verges et un tiers de large à l'endroit le plus épais. Ce cigare monstre pèserait quelque chose comme une tonne et nécessiterait une machine à vapeur pour créer un courant d'air lorsqu'on en approcherait le feu!...

Après ceci, il est bon de tirer l'échelle. Il ne faut pas abuser des meilleures choses.

ELIXIR DE FRANCHISE

"Le docteur James Cotton, de Toronto, vient d'inventer un 'elixir de franchise'."

"Le nouvel élixir qu'il a combiné est un amalgame si rare et si subtil qu'il suffit d'en avaler quelques gouttes pour devenir immédiatement sincère."

Ne me demandez pas d'autres détails: je n'en sais pas plus...

Au fait, ne soyons pas incrédules par principe. Il y a déjà un élixir de franchise: c'est le vin. "In vino veritas!" Deux ou trois coupes de champagne suffisent souvent à rendre franc comme l'or l'homme le plus hypocrite, la femme la plus menteuse. Pensez à la fameuse "chaleur communicative des banquets!"

L'elixir du docteur James Cotton n'est peut-être qu'un alcool particulièrement puissant que les Américains, condamnés au régime "sec", boivent sous prétexte de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Mais si cet élixir produit vraiment l'effet promis par l'alchimiste philosophe de Toronto, je le considère plus dangereux que tous les poisons de Lucrèce Borgia.

Songez donc, c'est effrayant de penser qu'après avoir bu, peut-être sans le savoir un seul petit verre de la liqueur du docteur Cotton, un homme ou une femme deviendra absolument sincère... Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Plus de mensonges, plus d'hypocrisie, plus de boniments, plus de chiqué!

Ah! la franchise, quel pavé dans la mare aux grenouilles!

Que deviendrions-nous si nos ministres nous confiaient leur véritable impression sur la situation actuelle, si notre médecin nous donnait son opinion réelle quand il ausculte une personne qui nous est chère, si notre meilleur ami nous avouait ce qu'il pense, vraiment de nous?...

Mensonge, divin mensonge, tu es seul capable de faire notre bonheur, car, seul, tu entretiens l'illusion.

Le docteur Cotton est un malfaiteur, un ennemi de l'humanité: son élixir de franchise est un produit plus redoutable que toutes les dynamites, mélinites, panclastites, érasites et autres explosifs foudroyants.

Une bouteille de cet élixir peut

tuer plus d'hommes — et de femmes — que dix bombes...

Aussi pour ma part, je suis plus que jamais décidé à fuir lorsqu'un brave cœur, après avoir bu peut-être un verre de Cotton, me déclarera brusquement:

— Je veux vous parler en ami. Un ami peut dire et il a même le devoir de donner son avis en toute franchise: c'est une preuve d'affection!

Ah! non, au choix, je préfère le sourire hypocrite, le gentil mensonge, le boniment qui fait plaisir...

La vérité? Nous n'avons jamais de plaisir à la voir sortir de son puits, bien qu'elle soit toute nue.

PICK ME UP.

Les Dessous de l'Intrigue Britannique

UNE SURPRISE DE SIMONS. — UNE VISITE DE LORD D'ABERNON. — LES DELEGUES DE LA WILHELMSTRASSE.

On peut aujourd'hui sans inconvénient lever le voile qui recouvre en partie les événements politiques de ces dernières semaines écrits de Berlin, le 18 mai, M. Georges Blun dans "Le Journal".

Avant de passer à l'examen direct de faits qui sont restés inconnus du public, sinon des chancelleries, je poserai comme constituant les lignes directrices de la politique officielle allemande les quatre points suivants:

1. L'Allemagne tout entière, sans distinction de partis, hait la Pologne de toutes ses forces;

2. Le nombre des partisans d'une politique francophile diminue de jour en jour. Cette gallophobie est due surtout aux rapports que nous entretenons avec la Pologne et à l'attitude que nous avons adoptée à l'endroit du règlement de la question silésienne;

3. La légende de "l'impérialisme français menaçant la paix du monde" est devenue pour l'immense majorité du peuple allemand un dogme intangible;

4. Le "Gott strafe England" des années de guerre a fait place maintenant au "Gott strafe Frankreich". L'Angleterre s'est visiblement rapprochée de l'Allemagne et la politique de cette dernière est aujourd'hui orientée vers Londres et New-York. L'isolement de la France est devenu l'"ultima ratio" de la diplomatie germanique. Quant à l'Italie, les Allemands la préfèrent acquise à leurs idées, mais la considèrent comme une quantité négligeable.

Le nouveau chancelier allemand, qui est aussi détesté de la droite que son camarade de parti Erzberger, est un des rares politiciens teutons qui mettent l'honnêteté à la base de leurs actions. Il a promis d'exécuter les conditions de Londres: il tiendra sa promesse. Je suis de ceux qui croient à la possibilité d'exécuter ces conditions parce que, de l'avis de tous les hommes compétents, l'Allemagne, par la force même des choses, va au-devant d'une ère de prospérité économique telle que l'histoire n'en a connu que peu d'exemples.

Le chancelier allemand, bien avant la dernière crise, s'est prononcé pour l'acceptation intégrale des décisions de Paris. Combattu par l'"honnête" Simons et par Fehrenbach, il resta seul de son avis au sein du cabinet. Simons refusa d'ailleurs de l'emmener à Londres, parce qu'il redoutait que son esprit de conciliation "n'eût pour le reich des effets pernicieux". Lorsque furent élaborées les dernières propositions allemandes remises à M. Harding, Wirth s'éleva encore contre le caractère dérisoire de ces propositions. Toujours il se heurta à l'hostilité marquée du docteur Simons, qui fit également échouer un projet de Wirth tendant à procurer immédiatement à la France par des moyens spéciaux une importante somme d'argent.

Quand dans la première semaine de mars, Simons, cité devant l'aréopage des hommes d'Etat, réunis à Londres, annonça qu'il offrirait 50 milliards, moins 20 milliards à déduire pour livraisons déjà faites, grande fut la stupéfaction non seulement des Alliés, mais des Allemands eux-mêmes. En effet, ce n'étaient pas là les propositions qu'avaient élaborées les commissions d'experts. Qu'était donc devenu le fameux projet Rathenau-Wiedtfed? Que s'était-il passé? Voici: quelques instants à peine avant de monter dans le train spécial qui devait emporter la délégation allemande vers Ostende et Douvres, Simons avait reçu une communication de source britannique affirmant en termes formels que l'accord était possible si le reich reconnaissait une indemnité globale de cinquante milliards. C'est à la suite de cette communication que Simons aidé de Bergmann et de von Simson, remania ses propositions. A Douvres, le ministre allemand fut accueilli au débarcadère par lord d'Abernon, l'ambassadeur d'Angleterre auprès du reich, qui confirma la teneur de la communication faite à Berlin. C'est ainsi que naquirent les 50 milliards que l'Allemagne opposait à notre revendication de 226 milliards. Simons avait obéi aux injonctions qu'il avait reçues de la City de la finance et de certains cercles britanniques. Il fournit d'ailleurs lui-même toutes ces explications à ses collègues du cabinet, qui n'en croyaient pas leurs oreilles. "J'ai, déclara-t-il, été trompé par lord d'Abernon."

Nous connaissons déjà tous les détails de la médiation américaine, Simons s'est révélé de l'occurrence admirable politicien d'arrière-boutique. Cet homme n'a jamais su aller droit au but. Après l'échec de sa tentative auprès du Saint-Siège, il se laissa persuader par quatre Germains, Américains de petite envergure, nommé Hoefter, consul du Brésil à San-Francisco, de Fries, Helm et Marenski, auxquels était venu se joindre l'agent de propagande Karl

von Wiegand, correspondant de la presse germanophile Hearst, qu'il fallait à tout prix intervenir auprès du département d'Etat à Washington pour empêcher l'occupation de la Ruhr. Hoefter fit valoir qu'il était un ami intime de M. Hughes et qu'il avait parmi les représentants de la grande banque en Amérique de puissantes relations. Le cabinet, sur les instances de Simons et du docteur Scholz, l'ancien ministre de l'économie publique, transmit à Washington la note quemandant la médiation américaine et sollicitant l'arbitrage de M. Harding. Cette note était l'oeuvre de... Wiegand et de Hoefter devenus agents diplomatiques de la Wilhelmstrasse. C'est tout juste si cette dernière mit la ponctuation à ce document. Quant à nos quatre financiers, ils firent d'excellentes affaires de Bourse et vendirent beaucoup de laine aux bons Allemands.

Cette intrigue se termina par un échec lamentable. Le travail, dans les coulisses, n'en devint que plus opiniâtre, plus fébrile. De gros nuages assombrissaient l'horizon. La Ruhr était menacée. Il fallait agir. L'Angleterre ne partageait pas intégralement le point de vue français et Berlin en avait été informé. Nous revivons actuellement toutes les luttes auxquelles donnèrent lieu les machinations de lord Haldane et de sir Cassel en 1912 pour faire sauter l'Entente cordiale!

Quinze jours avant la réunion de la dernière conférence de Londres, le travail de sape et de mine contre nos légitimes revendications commença. Je ne saurais dire, en vérité, si ce fût sur l'initiative de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne, mais j'affirme que le point de départ est constitué par une visite que fit lord d'Abernon au ministre Simons. De ce jour les échanges entre la Wilhelmstrasse et l'ambassade d'Angleterre, entre Londres et Berlin, ne cessèrent pas un seul instant. La presse, admirablement disciplinée, n'en souffla mot. Tour à tour apparurent au premier plan lord d'Abernon ou lord Kilmarnock, le chargé d'affaires britannique. Ce n'étaient que conciliabules secrets dans des maisons amies, chez des tiers ou bien par l'intermédiaire de particuliers. A Londres, l'ami de Ludendorff et du général Hoffmann, le général Malcolm, ancien chef de la mission militaire à Berlin, aujourd'hui attaché au cabinet du roi George, faisait jouer toute son influence dans le même sens. Pendant deux semaines au moins, Simons resta en contact permanent avec lord d'Abernon par l'intermédiaire d'un journaliste allemand qui fut rédacteur en chef d'un grand journal de l'Allemagne du Sud après en avoir été de longues années le correspondant à Londres; puis nous eûmes le règne d'un certain docteur Schlesinger qui fit plus que prêter son appartement pour favoriser la réunion des conjurés.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les efforts de nos adversaires anglo-allemands. Je ne parlerai que pour mémoire du rôle du docteur Sthamer, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, dont l'influence grandit chaque jour dans l'entourage du Premier anglais.

Il y eut aussi et surtout une pression formidable des socialistes et des syndicalistes allemands sur les travaillistes anglais, notamment sur M. Clynes. Cette pression commença au congrès d'Amsterdam, et je suis vraiment étonné que les délégués français n'aient pas eu vent de ces tendances. La Wilhelmstrasse, qui avait déjà envoyé à Londres, avec une mission officieuse de confiance, le comte Henckel von Donnersmarck, le magnat haut-silézien, et le banquier berlinois von Schwabach (de la banque Bleichroeder), farouche mangeur de Français, qui revenait déjà de New-York, y déléguait encore le socialiste docteur Koester, qui eut l'heur d'être pendant quelques semaines ministre des affaires étrangères. Ce dernier opéra surtout dans les milieux libéraux avec le propagandiste germanophile Keynes, auquel il est lié par des liens quasi familiaux; il évolua entre Londres, Cambridge et Manchester longtemps encore après la clôture de la conférence de Londres.

Mais avant qu'il fut appelé lui-même en Angleterre à titre d'expert, lord d'Abernon avait rendu au chef populiste docteur Stresemann une visite qui s'était prolongée durant cinq grandes heures. Cette visite eut lieu dans la nuit qui précéda le départ pour Londres. Enfin, apparut sur la scène politique le député anglais sir Thomas Barelly, qui fit siens tous les arguments des nationalistes allemands, se répandit partout en violentes diatribes contre la France, bref, travailla de son mieux contre nous, et négocia en fin de compte avec Stinnes et le docteur Stresemann.

Tels sont les faits. Ils ne redoutent aucun démenti. Il ne m'appartient pas de les commenter.

Georges BLUN.

NOTRE GRANDE
Vente d'été
COMMENCERA
Samedi le 18 Juin
Occasions Exceptionnelles
MYRAND & POULIOT
ST-ROCH